4 OCTOBRE 2023
HORS SÉRIE

EDF ET LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE SÉCURISENT L'ALIMENTATION EN EAU DES TERRITOIRES PROVENÇAUX

EDF HYDROMÉDITERRANÉE

LA CHAÎNE HYDROÉLECTRIQUE DURANCE-VERDON, AU CŒUR DE LA GESTION ET DU PARTAGE DE L'EAU EN PROVENCE

ZOOM SUR UN CHANTIER EN COURS : LA GALERIE DES MAURRAS

« Nous sommes sur un projet complexe aux enjeux multiples, au cœur de la gestion de l'eau. Après des préparatifs de longue haleine, dont la concertation avec de nombreux acteurs menée de concert avec la Société du Canal de Provence, nous rentrons dans la phase concrète de la rénovation de la galerie des Maurras. Avec cet ambitieux programme d'anticipation, la SCP et EDF donnent à la Provence les moyens nécessaires pour sécuriser et continuer d'assurer durablement l'alimentation en eau de la région. »

Franck Belotti, Directeur adjoint d'EDF Hydro Méditerranée

Une galerie aux divers usages

Située dans le Bas-Verdon, la galerie des Maurras permet d'alimenter en eau la centrale hydroélectrique EDF de Vinon et le canal de Provence, dont la SCP est concessionnaire. L'eau qui y transite sert donc à la production de l'électricité renouvelable mais aussi à l'irrigation des terres agricoles, l'eau potable et industrielle.

Pourquoi des travaux dans la galerie des Maurras ?

Grâce à une visite de contrôle de la galerie, EDF a constaté des désordres caractérisés par la dissolution de roches de gypses, sans impact sur la sûreté de l'ouvrage ni l'alimentation en eau. En concertation avec la Préfecture de la Région, les services de l'État, les communes ainsi que les usagers de la rivière, EDF et la SCP anticipent et investissent pour sécuriser l'approvisionnement en eau.

Un chantier en 3 campagnes

Pour contourner la zone des désordres, une dérivation sera creusée. Ces travaux se dérouleront en 3 campagnes afin d'éviter les périodes estivales où les besoins en prélèvements sont les plus importants. En période hivernale, pendant les périodes de travaux et d'indisponibilité de la galerie des Maurras, EDF prévoit l'utilisation d'une pompe conçue depuis la construction de la centrale de Vinon pour réalimenter le canal de Provence. Pendant la période estivale, afin de satisfaire les besoins, la galerie sera remise en eau et reprendra son usage habituel.

TRAVAUX DU BY-PASS DE LA GALERIE DES MAURRAS

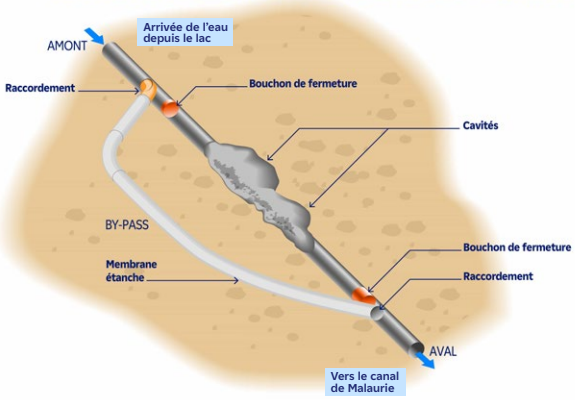

LE CALENDRIER

- **Juin 2023 :** début des travaux préparatoires
- **Juillet 2023 à mi-décembre 2023 :** travaux préparatoires avant la vidange (notamment la création d'une nouvelle porte étanche plus grande, pour accéder à la galerie des Maurras)
- **Fin octobre :** vidange de la galerie
- **Janvier à avril 2024 :** creusement du by-pass et évacuation des matériaux
- **Mi-septembre 2024 à avril 2025 :** fin du creusement du by-pass et début des travaux de revêtement
- **Mi-septembre 2025 à avril 2026 :** fin des travaux de revêtement et dernières opérations de mise en service du by-pass

QUELQUES CHIFFRES

5,4 km de long

6 m de diamètre

40M€ d'investissement (hors coût des mesures environnementales)

20 entreprises sous-traitantes et prestataires interviendront dans le cadre de ce chantier, avec EIFFAGE GENIE CIVIL Grands Travaux Souterrains en tant que titulaire des travaux

UN CHANTIER ANCRÉ DANS SON TERRITOIRE

Un maillon de la chaîne du Verdon

Il s'agit d'un tunnel souterrain qui achemine l'eau depuis le lac d'Esparron jusqu'au canal de Malaurie, afin d'alimenter via le partiteur de Boutre la centrale hydroélectrique EDF de Vinon-sur-Verdon et le canal de Provence géré par la SCP. Ce partiteur est le point de départ du réseau hydraulique du canal de Provence qui dessert les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-de-Haute-Provence en eau potable, agricole et industrielle.

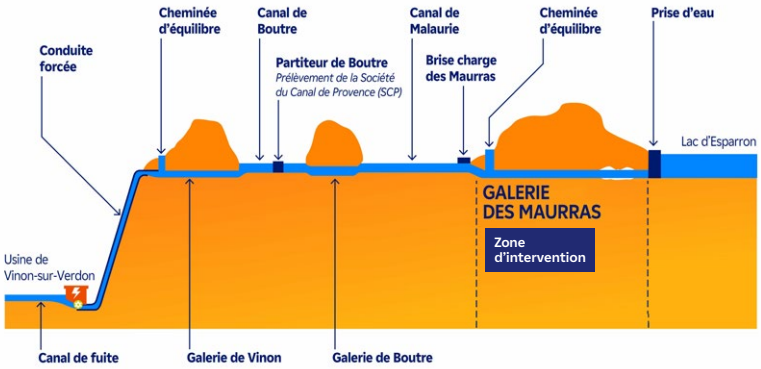

SCP Partager l'eau, construire l'avenir

DES TRAVAUX DE SÉCURISATION COMPLÉMENTAIRES MENÉS PAR LA SCP

En anticipation des travaux d'EDF et en coordination avec les communes et acteurs environnementaux, la Société du Canal de Provence (SCP) a réalisé, sous sa propre maîtrise d'ouvrage, des travaux complémentaires pour renforcer la sécurisation de l'alimentation en eau du canal de Provence.

Les anciens ouvrages du canal du Verdon temporairement réhabilités

Le souterrain et une partie de l'ancien canal du Verdon ont été remis en état pour permettre une remise en eau temporaire de nature à compléter, en cas de besoin, les apports en eau assurés par EDF pendant ses travaux dans la galerie des Maurras. Ces ouvrages sont alimentés par la même ressource en eau que celle utilisée habituellement, celle du Verdon, depuis une station de pompage flottante mise en place sur le lac d'Esparron.

QUELQUES CHIFFRES

1 an de travaux de septembre 2022 à septembre 2023

1 station de pompage flottante avec refoulement en DN1500 sur 300m

10M€ d'investissement (hors coût des mesures environnementales)

4,1 km de souterrain et **1,8 km** de canal du 19ème siècle réhabilités

©EDF Hydro Méditerranée - DEVISUBOX Conception : Paris Le Sud

L'ENVIRONNEMENT, UN SUJET MAJEUR PRIS EN COMPTE

Des études complètes ont permis une analyse des habitats ainsi que des espèces animales et végétales présentes dans le périmètre des travaux d'EDF. Le calendrier du chantier a été adapté en conséquence. Un suivi écologique est mis en place pour suivre la mise en œuvre des parades envisagées et de les faire évoluer si besoin.

Les espèces endémiques ont été recensées et les mesures de protection bien définies. Par exemple, pour la truite fario présente à l'aval du barrage de Gréoux, son cycle biologique a été pris en compte notamment lors de déversés au barrage. Lors des travaux en rivière, des pêches électriques de sauvetage seront organisées ainsi que le suivi des populations.

Pour prendre en compte l'ensemble des enjeux environnementaux dans le cadre des travaux menés par la SCP, un comité de suivi environnemental a été mis en place. Il a permis d'identifier et concevoir les solutions ayant le moins d'impact possible en particulier pour la biodiversité, et de mettre en œuvre, avant, pendant et après les travaux, les mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts du projet, notamment vis-à-vis des populations de chauve-souris présentes sur le site.